

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LYCÉE LES 7 MARES JOURNÉE PORTES OUVERTES

L'ORIENTATION APRÈS LA TROISIÈME

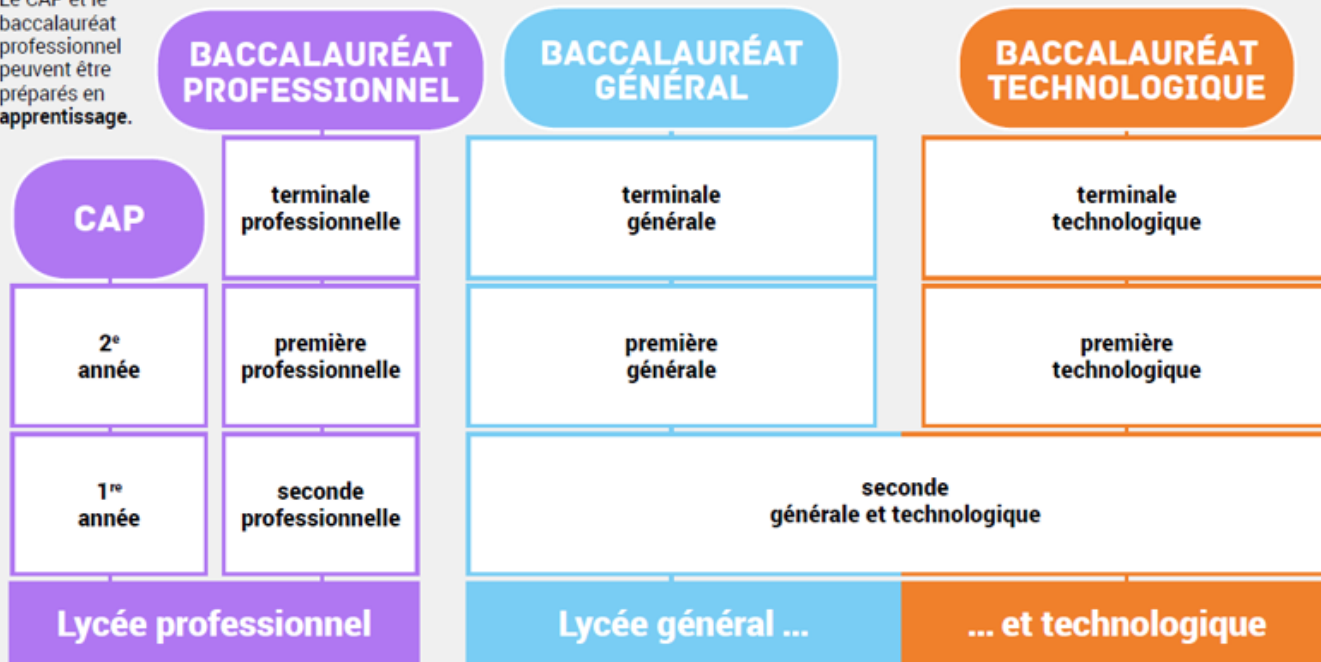
19 MARS 2022



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

VOIE PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel propose un enseignement en alternance avec l'entreprise et ses métiers, dans divers secteurs et à différents niveaux de formation. Après une formation en voie professionnelle, l'élève peut s'insérer dans la vie active ou poursuivre ses études.

VOIE GÉNÉRALE

La voie générale prépare en deux ans les lycéens au baccalauréat général et à la poursuite d'études supérieures, principalement en université ou en classes préparatoires.

VOIE TECHNOLOGIQUE

À l'issue d'une seconde générale et technologique, les élèves peuvent s'orienter dans l'une des séries de la voie technologique. Après le baccalauréat, ils peuvent ensuite poursuivre des études supérieures, notamment technologiques : BTS, DUT, etc.

La seconde professionnelle

La plupart des secondes professionnelles s'organise par familles de métiers. Cette première année de lycée permet à l'élève d'acquérir les premières compétences professionnelles utiles dans un secteur, et laisse le temps de choisir la spécialité du bac à la fin de l'année de Seconde.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS				
Enseignement professionnel	330	266	260	856
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13	71
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13	57
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	84
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	84
450 h	420 h	390 h	1 260 h	
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX				
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
360 h	336 h	299 h	995 h	
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h
900 h	840 h	780 h	2 520 h	
PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL				
4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	18 à 22 semaines	

(a) Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (2520 h)

(b) La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.

(c) y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins à l'issue du test de positionnement en seconde.

(d) en terminale : insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche, CV, entretiens etc.) ou poursuite d'études (renforcement méthodologique etc.)

La seconde générale et technologique

Cette première année de lycée a pour objectif de permettre aux élèves de préparer et choisir leur voie en cycle terminal :
technologique ou générale.

Matières	Horaires
Français	4h
LVA + LVB	5,5h
Hist. Géo	3h
EMC	0,5h
SES	1,5h
Mathématiques	4h
Physique Chimie	3h
S.V.T	1,5h
SNT	1,5h
EPS	2h
Total	26,5h
Options facultatives (2 possibles)	3h (chacune)

ORIENTATION APRÈS UNE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LA VOIE GÉNÉRALE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

LES SPÉCIALITÉS

- 3 spécialités de 4 heures hebdomadaires chacune en première générale ;
- 2 spécialités (parmi les 3 de première) de 6h hebdomadaires chacune en terminale ;
 - Arts (au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre ou arts du cirque) ;
 - Éducation physique, pratiques et culture sportives ;
 - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
 - Humanités, littérature et philosophie ;
 - Langues, littératures et cultures étrangères et régionales Anglais OU espagnol ;
 - Littérature, langues et cultures de l'antiquité ;
 - Mathématiques ;
 - Numérique et sciences informatiques ;
 - Physique-chimie ;
 - Sciences de la vie et de la Terre ;
 - Sciences de l'ingénieur ;
 - Sciences économiques et sociales.

Vous trouverez le descriptif de toutes les spécialités en cliquant sur le lien suivant :

[Spécialités en première générale](#)

LES HORAIRES

	Première générale	Horaire	Terminale générale	Horaire
TRONC COMMUN	Français	4h	Philosophie	4h
	LVA	2,5h	LVA	2h
	LVB	2h	LVB	2h
	Histoire Géographie	3h	Histoire Géographie	3h
	EMC	0,5h	EMC	0,5h
	Enseignement scientifique	2h	Enseignement scientifique	2h
	EPS	2h	EPS	2h
SPÉCIALITÉS	Spécialité 1	4h	Spécialité 1	6h
	Spécialité 2	4h	Spécialité 2	6h
	Spécialité 3	4h		
OPTIONS (facultatives)			Maths expertes	3h
			Maths complémentaires	3h
	Option 1	3h	Option 1	3h
	Option 2	3h	Option 2	3h

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LA VOIE TECHNOLOGIQUE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

8 SÉRIES TECHNOLOGIQUES

Série		Descriptif	Lycées proches
<u>ST2S</u>	Sciences et technologies de la santé et du social	La série ST2S s'adresse aux élèves intéressés par les questions de santé ou les faits sociaux et désireux de s'orienter vers les formations supérieures (BUT, IFSI, EFTS, licences, BTS) des domaines paramédicaux et sociaux, des secteurs de la beauté et du bien-être et des services à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Les 7 Mares - Plaine de Neauphle - Bascan - Marie Curie
<u>STMG</u>	sciences et technologies du management et de la gestion	La série STMG a pour objectif de préparer les élèves à des poursuites d'études diversifiées dans le domaine des sciences de gestion, du droit et de l'économie.	<ul style="list-style-type: none"> - Dumont d'Urville - Descartes - Plaine de Neauphle - Villaroy - Bascan - Mansart - Jean Vilar - Marie Curie
<u>STI2D</u>	sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	La série STI2D s'adresse à tous les jeunes gens, filles ou garçons, qui s'intéressent aux sciences et à la technologie, pour résoudre des problèmes concrets en réponse aux besoins des personnes et de la société. La vocation de cette série est de permettre aux jeunes d'accéder, au terme de leur formation, aux qualifications d'ingénieur.	<ul style="list-style-type: none"> - Emilie de Breteuil - Villaroy - Bascan - Jules Ferry
<u>STL</u>	sciences et technologies de laboratoire	La série STL s'adresse aux jeunes qui aiment l'expérimentation en laboratoire. Les élèves y acquièrent une solide formation en sciences : biochimie-biologie, mathématiques et physique-chimie.	<ul style="list-style-type: none"> - Mansart - Marie Curie

8 SÉRIES TECHNOLOGIQUES

Série		Descriptif
<u>STHR</u>	sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	La série STHR a pour objectif de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment dans le BTS phare du secteur : le BTS management en hôtellerie-restauration.
<u>STD2A</u>	sciences et technologies du design et des arts appliqués	La série STD2A s'adresse aux élèves désireux de s'orienter vers les métiers du design et/ou les métiers d'art. Ces domaines de la création et de la conception couvrent des secteurs aussi divers que ceux de l'objet, l'espace, le graphisme, le numérique, la mode, le textile, l'événement, le spectacle.
<u>S2TMD</u>	Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse	La série S2TMD s'adresse aux élèves engagés dans un parcours de formation artistique exigeant et qui envisagent de s'orienter vers les nombreux métiers de la création artistique, du spectacle vivant, ou encore de la gestion et de la médiation culturelles.
<u>STAV</u>	sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	La série STAV s'adresse aux élèves manifestant de l'intérêt pour l'environnement et les défis sociétaux afférents notamment à l'alimentation et aux dynamiques d'évolution des territoires.

SÉRIES TECHNOLOGIQUES : LES HORAIRES

TRONC COMMUN

	Première	Horaire élève (H)	Terminale	Horaire élève (H)
TRONC COMMUN 16H	Français	3	Philosophie	2
	LVA + LVB	3	Anglais	1,5
	ETLV	1	ETLV Anglais	1
	Hist. Géo.	1,5	Hist. Géo.	1,5
	EMC	0,5	EMC	0,5
	Maths	3	Maths	3
	EPS	2	EPS	2

SPÉCIALITÉS

SPÉ ST2S	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	8
	Biologie et physiopathologie humaines	5	Sciences et techniques sanitaires et sociales	8
	Physique-Chimie pour la santé	3		

SPÉ STMG	Droit et économie	4	Droit et économie	6
	Management	4	Management, sciences de gestion et numérique	10
	Sciences de gestion et numérique	7		

SPÉ STI2D	Innovation technologique	3	Physique-chimie et mathématiques	6
	Ingénierie et développement durable	9	Ingénierie, innovation et développement durable	12
	Physique-chimie et mathématiques	6		

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LE BACCALAURÉAT



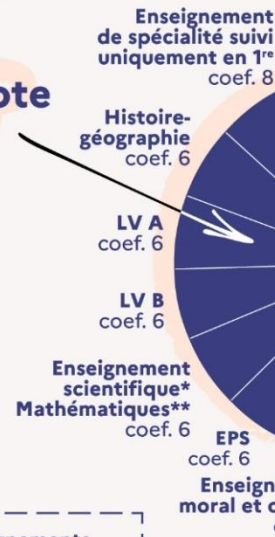
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale

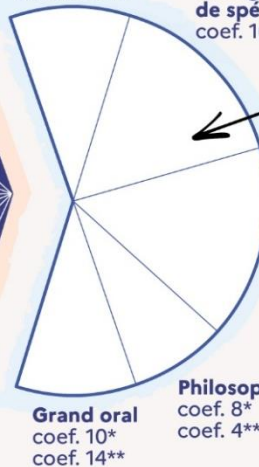


Contrôle continu
40 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 supp.***

Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5



Contrôle terminal
60 %
de la note finale

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

MENJS - Octobre 2021



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

